

BULLETIN D'ADHESION – Année 2018

Adhère à l'association Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes en tant que membre actif pour l'année 2018 et s'acquitte de la cotisation annuelle en tant que :

→ **Personne physique** d'un montant de 20 € pour une adhésion simple ou 40 € pour une adhésion de soutien

Nom, Prénom :

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail

→ **Personne morale** (voir le tableau ci-dessous)

Structure :

représentée par : Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail

Montant de la cotisation annuelle à la MRIE pour les personnes morales pour l'année 2018

	Normale	de
▶ Associations locales	50 €	70 €
▶ Associations têtes de réseau ou fédérations régionales et nationales, partenaires sociaux	100 €	150 €
▶ Bailleurs sociaux	500 €	700 €
▶ Collectivités locales ou organismes publics ou parapublics :		
▪ < 10 000 habitants	200 €	300 €
▪ 10 000 à 20 000 habitants	400 €	600 €
▪ 20 000 à 70 000 habitants	1 000 €	1 500 €
▪ 70 000 à 100 000 habitants	2 000 €	3 000 €
▪ 100 000 à 200 000 habitants	4 000 €	6 000 €
▪ + de 200 000 habitants	6 000 €	8 000 €

Règlement par mandat administratif /chèque libellé à l'ordre de la MRIE

Règlement par virement :

Notre numéro de compte bancaire international (IBAN)

FR76	4255	9100	0008	0120	0559	224
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX – Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF

Montant versé : €

Fait à, le 2018

Signature